



**Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue
DÉLIBÉRATION DU COMITE SYNDICAL
Séance du 31 janvier 2024**

L'an deux mille vingt-trois, le Comité Syndical du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue, légalement convoqué le 15 janvier 2024 s'est réuni à Arles le 31 janvier 2024 à 09 h 00 sous la présidence de **Madame Anne CLAUDIUS-PETIT**.

Madame Anne CLAUDIUS-PETIT a ouvert la séance à laquelle ont été présents ou représentés 17 membres sur 23, soit 63 voix sur 92.

Étaient présents Mesdames et Messieurs : Anne CLAUDIUS-PETIT, Martine AMSELEM, Mandy GRAILLON, Catherine BALGUERIE-RAULET, Eva CARDINI, Christelle AILLET, Marie-Christine CONTRERAS, Pierre RAVIOL, François JOURDAN, Bernard ARSAC, Aline CIANFARANI, Jean-Paul GAY

Étaient absents et représentés Mesdames et Messieurs : Jacqueline BOUYAC représentée par Anne CLAUDIUS-PETIT, Corinne CHABAUD par Martine AMSELEM, Patrick de CAROLIS représenté par Pierre RAVIOL, Frédéric GIBERT représenté par Christelle AILLET, Jérôme BERNARD représenté par Jean-Paul GAY

Étaient absents et excusés Mesdames et Messieurs : Cyril JUGLARET, Ludovic PERNEY, Martial ALVAREZ, René RAIMONDI, Antoine DE LA ROCHE AYMON, Emmanuel LESCOT

Assistaient à la séance : Christophe FONTFREYDE, Jacques NOU, Didier HONORE, Gaël HEMERY, Sébastien ABONNEAU, Jacques MAILHAN, Sandrine KIRAMARIOS, Estelle ROUQUETTE, Magali GORCE, Muriel CERVILLA, Magali BLANC, Elodie AUJOULAT, Emilie IPSILANTI

DÉLIBÉRATION N°CS-2024-013

Objet : admission en non-valeur : graphistes associés

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le jugement de conversion en liquidation judiciaire de la société « Graphistes Associés » en date du 20 mai 2022,

Vu la demande d'admission en non-valeur de produits irrécouvrables du Service de Gestion Comptable d'Arles,

➤ Considérant

- Que des impayés de l'année 2018 demeurent à l'encontre de la Société « Graphistes Associés » pour un montant de 2 220 €,
- Que la société « Graphistes Associés » a été placée en liquidation judiciaire, et que la dette ne peut être recouvrée,
- Qu'une admission en non-valeur est nécessaire afin de procéder à la régularisation des écritures comptables,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

➤ Décide

- D'approuver l'admission en non-valeur de la somme de 2 220 € au nom de la Société « Graphistes Associés »,
- D'autoriser le mandatement correspondant au compte 6542,
- D'autoriser la Présidente du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue à prendre toutes les dispositions nécessaires et à signer toutes pièces et actes utiles, relatifs à cette délibération.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits,

La Présidente

Anne CLAUDIUS-PETIT
Mairie de Pont de Rousty
13200 ARLES
Tél. 04 90 97 10 40
Fax 04 90 97 12 07



Comité syndical du 21 janvier 2024
REÇU EN PREFECTURE
le 02/02/2024
Application agréée E-legalite.com

SERVICE DE GESTION COMPTABLE D'ARLES
3 BOULEVARD VICTOR HUGO

13637 ARLES CEDEX

Courriel : t013201@dgfip.finances.gouv.fr

DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR DE PRODUITS IRRÉCOUVRABLES

Collectivité : **41800 - SM GESTION P.N.R. DE CAMARGUE**

Numéro de la liste 6456360331

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raisons des motifs énoncés.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres figurants sur la liste ci jointe.

A ARLES CEDEX, le 28 nov. 2023
LE COMPTABLE PUBLIC

LAURAND FABIEN

DÉCISION DE L'ORDONNATEUR

Vu l'état et les avis d'autres part :

Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état, lesquelles s'élèvent à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	0,00 €	
6542	2 220,00 €	
Total	2 220,00 €	

A _____ Le _____
(Date, cachet et signature de l'ordonnateur)

TRAITEMENT COMPTABLE DE LA DÉCISION

Le comptable soussigné certifie avoir émarginé aux articles respectifs les sommes indiquées sur le présent état, lesquelles n'avaient pas été soldées avant la réception de la décision ci-dessus.

REÇU EN PREFECTURE
le 02/02/2024
Application agréée E-legalite.com

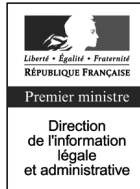
Exercice	Ref	DÉBITEUR	RESTE DU	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	Admis	Rejet	Éléments nouveaux – A compléter OBLIGATOIREMENT en cas de rejet
2018	T-3573871131	GRAPHISTES ASSOCIES	840,00	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ			
2018	T-93	GRAPHISTES ASSOCIES	1 380,00	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ			
		GRAPHISTES ASSOCIES (Total pour le débiteur)	2 220,00 €				
		Grand Somme	2 220,00 €				

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXES AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00

Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 5237

13 – BOUCHES-DU-RHÔNE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE TARASCON

Jugement d'ouverture

Date : 19 février 2021.

Jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.
439 025 370 RCS Tarascon.

GRAPHISTES @SSOCIES.

Forme : Société à responsabilité limitée à capital variable.

Activité : Activités des agences de publicité.

Adresse : 10, place Louis Blanc, 13200 Arles.

Complément de jugement : Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 26 Janvier 2021, désignant mandataire judiciaire Selarl Etude Balincourt Maître Guillaume Larcena - 9, rue Gérard Gadiot - 13200 Arles. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la présente publication, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>.

REÇU EN PREFECTURE

le 02/02/2024

La Directrice de l'information légale et administrative : [Annuaire des Tribunaux](http://www.annuaire.les-tribunaux.com)

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXES AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE** Direction de l'information
légale et administrative

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 3159

13 – BOUCHES-DU-RHÔNE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE TARASCON

Jugement prononçant

Date : 20 mai 2022.

Jugement de conversion en liquidation judiciaire.

439 025 370 RCS Tarascon.

GRAPHISTES @SSOCIES.

Forme : Société à responsabilité limitée à capital variable.

Activité : Activités des agences de publicité.

Adresse : 15, rue Charlie Chaplin, Bureaus de Fourchon, 13200 Arles.

Complément de jugement : Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Etude Balincourt Maître Guillaume Larcena - 9, rue Gérard Gadiot - 13200 Arles .

REÇU EN PREFECTURE

le 02/02/2024

Application agréée Eclair.fr.com

La Directrice de l'information légale et administrative

99_DE-013-251302295-20240131-CS_2024_013